

Le 17 février 2020

Distribution :

Levé électromagnétique de source contrôlée de 2020 pour le projet Ephesus Prospect de BP Canada

Le 3 février 2020, BP Canada Energy Group ULC (BP) a présenté à Canada-Terre-Neuve-et-Labrador L'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE) une description de projet pour un levé électromagnétique de source contrôlée. C-TNLOHE a déterminé que le projet nécessitera une autorisation en vertu de l'alinéa 138(1)b) de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador* et de l'alinéa 134(1)b) de la *Canada-Newfoundland and Labrador Atlantic Accord Implementation Newfoundland and Labrador Act*, ci-après dénommés les lois de mise en œuvre.

La description du projet de levé électromagnétique de source contrôlée pour le projet Ephesus Prospect (BP, février 2020) ci-jointe indique les activités proposées pour le programme. Un levé électromagnétique de source contrôlée est proposé pour 2020.

C-TNLOHE a déterminé que votre ministère ou organisme pourrait se trouver en possession des experts en environnement ou en pêche nécessaires pour réaliser cette évaluation.

Le but de la présente lettre, en vertu des lois de mise en œuvre, est de désigner les ministères ou organismes qui possèdent l'expertise, de fixer un échéancier pour la détermination et d'obtenir des commentaires sur le document d'orientation préliminaire ci-joint.

Choix du moment de l'évaluation

C-TNLOHE demande que la détermination soit effectuée aussi rapidement que possible et propose l'horaire suivant :

Demande d'expertise	Réponse pour le 2 mars 2020
Examen du rapport d'EE	Réponse environ six semaines après la réception du document.
Examen de l'EE/l'addenda révisé, au besoin	Réponse environ deux semaines après la réception du document.
Préparation de la détermination de l'EE	Trois semaines pour la réalisation (peut commencer pendant l'examen de l'EE/l'addenda définitif) – comprend l'examen de l'ensemble des ébauches.

En vertu des lois de mise en œuvre, C-TNLOHE vous demande de réviser les renseignements ci-joints et d'informer C-TNLOHE pour le **2 mars 2020** concernant votre détermination. Si vous déterminez être en possession d'information ou de savoir de spécialistes ou d'experts, veuillez aviser C-TNLOHE vis-à-vis de la nature de l'information ou du savoir, ainsi que de la personne avec qui communiquer pour obtenir de l'aide d'ici le **2 mars 2020**.

Si aucune réponse n'est reçue de votre part d'ici la date indiquée ci-dessus, C-TNLOHE présumera que votre ministère ou organisme n'est pas en possession d'information ou de savoir de spécialistes ou d'experts.

Espèces en péril – paragraphe 79(1) Notification du ministre

En vertu du paragraphe 79(1) de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), C-TNLOHE informe par la présente le ministre de l'Environnement et du Changement climatique et le ministre des Pêches et des Océans (les ministres compétents) que les espèces suivantes de l'annexe 1 se trouvent probablement dans la zone du projet au sein de la compétence de C-TNLOHE. Une détermination de la probabilité d'effets négatifs sur ces espèces sera entreprise pendant le processus de détermination.

- Espèces en voie de disparition :
 - Tortue luth (*Dermochelys coriacea*)
 - Tortue caouanne (*Caretta caretta*)
 - Rorqual bleu (*Balaenoptera musculus*) – population de baleines noires de l'Atlantique (*Eubalaena glacialis*)
 - Mouette blanche (*Pagophila eburnea*)
 - Requin blanc (*Carcharodon carcharias*)
 - Baleine à bec commune (*Hyperoodon ampullatus*) – population de la plate-forme Néo-Écossaise
- Espèces menacées :
 - Loup à tête large (*Anarhichas denticulatus*)
 - Loup tacheté (*Anarhichas minor*)
- Espèces préoccupantes :
 - Loup atlantique (*Anarhichas lupus*)
 - Rorqual commun (*Balenoptera physalus*) – population de baleines à bec de Sowerby de l'Atlantique (*Mesoplodon bidens*)

Si vous avez des questions sur les pièces jointes ou souhaitez discuter des points ci-dessus, veuillez communiquer avec Darren Hicks au 709-778-1431 ou par courriel à dhicks@cnlopb.ca.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Copie originale signée par Ian Murphy

Ian Murphy
Agent de l'évaluation de l'environnement

Pièces jointes

c.c. D. Hicks
E. Young

DISTRIBUTION :

M ^{me} Maureen Murphy Rustad One Ocean a/s de la réception du Marine Institute – rez-de-chaussée 115, route Ridge C.P. 4920 St. John's (T.-N.-L.) A1C 5R3	M ^{me} Robyn Lee Fish, Food and Allied Workers Union C. P. 10 368, avenue Hamilton St. John's (T.-N.-L.) A1C 5H5
M. Rick Ellis Ocean Choice International 131, route Topsail C.P. 8190 Station A St. John's (T.-N.-L.) A1B 3N4	M. Derek Butler Association of Seafood Producers, bureau 103 Centre Baine Johnston 10, place Fort William St. John's (T.-N.-L.) A1C 1K4
M. Kris Vascotto Conseil des allocations aux entreprises d'exploitation du poisson de fond 1038, route Powerlot Clementsvalle (Nouvelle-Écosse) BOS 1G0	M. Bruce Chapman 1362, rue Revell Manotick (Ontario) K4M 1K8